

infos
FRÉJUS

MAGAZINE MUNICIPAL | N°76 | janvier 2013 | www.ville-frejus.fr



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

2013

À TOUS LES FRÉJUSIENS

Très belle nouvelle année à toutes et tous !



Chaque année qui commence est traditionnellement l'occasion de prendre des résolutions. Des bonnes résolutions même !... Que la plupart du temps nous négligeons déjà à l'Épiphanie et que nous avons définitivement oubliées à la Chandeleur !...

À Fréjus, nous ne sommes pas de grands adeptes des bonnes résolutions... En revanche, nous sommes attachés aux engagements que nous prenons auprès des Fréjusiens et Fréjusiennes. La nouvelle année qui s'annonce ne démentira ni notre fidélité, ni notre persévérance. Pour preuve de cette

dernière, l'aboutissement en cette année 2013 de Port-Fréjus II, avec sa centaine d'anneaux supplémentaires, son casino de jeux, sa résidence hôtelière haut de gamme, et ses 300 nouveaux logements.

Conformément à nos engagements, nous allons poursuivre en 2013 l'action que nous menons depuis plus de 15 ans déjà, au service de tous.

Les Fréjusiens eux-mêmes en témoignent, en 15 ans, Fréjus s'est métamorphosé en de nombreux domaines : environnement protégé, cadre de vie embelli dans tous les quartiers, sécurité renforcée, patrimoine valorisé, offre culturelle diversifiée, politique sportive étoffée, et bien d'autres. Cette politique dynamique et ambitieuse, nous allons naturellement la poursuivre avec, en cette période difficile pour nombre de familles, deux priorités :

- La poursuite de notre politique du logement, volontariste et maîtrisée, dans le cadre de laquelle nous avons déjà permis depuis 2003 la création de 2 240 logements locatifs aidés.

- Le maintien du cap sur la création d'emplois, car pas d'emploi sans logement, et pas de logement sans emploi. Dans ce domaine, notre ville s'est déjà considérablement démarquée de ses consœurs. Avec le soutien de la structure intercommunale de la Communauté d'Agglomération de Fréjus Saint-Raphaël (CAFSR), nous avons en effet créé des zones d'activités performantes qui ont favorisé l'implantation de plus de 500 entreprises, elles-mêmes créatrices de 5 300 emplois nouveaux. Nous sommes aujourd'hui à ce titre le 3^e bassin d'emploi de la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) et je m'en réjouis. Ces résultats sont certes probants, mais je sais que nous pouvons les accroître encore ! Et nous allons travailler dans ce sens.

Nous continuerons d'être soutenus dans notre action en faveur du développement économique par la nouvelle structure intercommunale, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM). Élargie à nos amis et voisins de Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens et Les Adrets de l'Estérel, en plus de nos amis raphaëlois, elle va constituer un véritable pôle d'équilibre territorial par rapport au reste du département et conforter la dimension de notre ville au sein du Var-Est.

Vous l'avez compris, nous allons continuer à bâtir le Fréjus de demain. Encore et toujours. Pour vous et avec vous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2013. Qu'elle vous apporte tous les petits et grands bonheurs que vous en espérez !

Élie Brun

Maire de Fréjus

Premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Vice-Président du Conseil Général du Var

S O M M A I R E



3 | A la Une

Patrimoine :

Rendez-vous à la chapelle Cocteau pour son 50^e anniversaire

4 | Dans le rétro



6 | Cadre de vie

Approvisionnement électrique :

Ecowatt, le bon geste énergie, le bon geste citoyen

Energies renouvelables :

L'EHPAD Les Eaux Vives donne l'exemple avec "Aerosun"

8 | Actualité

Administration communale :

Les projets de service à votre service



9 | Quartiers

Capitou - Pôle d'excellence Jean-Louis :

Médipath, un rôle méconnu et pourtant, tellement fondamental

Capitou - Pôle BTP :

Plateforme de distribution urbaine, une nouvelle logistique au service de la ville

13 | Économie

Emploi des Jeunes :

Les premiers emplois d'avenir signés à la Mission Locale Est-Var

14 | Agenda

16 | Agglo Infos

MAIRIE DE FRÉJUS | TÉL. 04 94 17 66 00 | www.ville-frejus.fr

Directeur de la publication : Elie BRUN – Rédaction : Sored BOUMAZA MARTIN, Philippe CORBIN, Christel PECH, Céline RONDEAU – Photos : Philippe CORBIN, Robin HACQUARD – Conception graphique : Agence Grapho – Réalisation : Service de la Communication – Impression : Imprimerie RICCOBONO – Prochain numéro : février 2013 – ISSN n° 1630 – 8247 – Magazine imprimé sur du papier 100% recyclé. Fréjus Infos est imprimé à 37 000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de tous les quartiers. Il est également disponible dans tous les équipements publics de la ville : Hôtel de Ville, mairies annexes, Théâtre, Médiathèque, Base Nature, etc. Si vous ne le recevez pas, contactez le service de la Communication au 04 94 17 66 34. Attention, s'il est indiqué sur votre boîte aux lettres l'interdiction d'y déposer de la publicité, le distributeur ne pourra pas y déposer non plus le Fréjus Infos.

PATRIMOINE

Rendez-vous à la Chapelle Cocteau pour son 50^e anniversaire

Le 27 février 1963 était posée au lieu-dit "La Tour de Mare" la première pierre de la Chapelle Notre-Dame-de-Jérusalem, aujourd'hui connue comme Chapelle Cocteau en hommage à celui qui en a dressé les plans et élaboré la décoration intérieure. Le 11 octobre de la même année, Jean Cocteau disparaissait avant d'avoir pu achevé son ouvrage. 2013 marque le double 50^e anniversaire de l'édifice inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1989, et de la disparition de l'artiste. Une invitation à (re)découvrir ce trésor de la pinède fréjusienne...

Au début des années 60, Fréjus connaît un grand projet d'aménagement au nord du centre-ville. Initié par un banquier niçois, Jean Martinon, qui nourrit l'ambition de faire de ce nouveau quartier une "Cité des Artistes", ce projet doit voir le jour au cœur de la pinède du lieu-dit "La Tour de Mare". Porté par son enthousiasme, Jean Martinon persuade Jean Cocteau, résidant alors sur la Côte d'Azur, de dresser les plans d'une chapelle et d'en assurer la décoration. En 1961, le Vatican lui-même prend contact avec l'artiste à ce sujet. Il faut dire que le "Prince des Poètes" a déjà à son actif la décoration de la chapelle Saint-Pierre-des-Pêcheurs à Villefranche en 1957-1958, celle de la chapelle Saint-Blaise-des-Simples à Milly-la-Forêt en 1959, et encore de la chapelle Notre-Dame-de-France à Londres en 1960

Une chapelle dédiée aux Chevaliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem

Aidé de Jean Triquenot, architecte décorateur à Cannes, Jean Cocteau se met à l'ouvrage en décembre 1962. Avec le soutien du peintre Raymond Moretti, il réalise dans les studios de la Victorine à Nice les maquettes des vitraux des trois portes en taille réelle, qui seront réalisés par le maître verrier céramiste de la Tour de Mare André Pélissier. Cocteau dédie cette chapelle aux Chevaliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem, ordre militaire religieux fondé par Godefroy de Bouillon,

vainqueur de la première Croisade en 1099 à Jérusalem, et à ce titre s'attèle à la réalisation d'une iconographie religieuse forte en symboles. Ainsi l'entrée de la chapelle offre-t-elle l'inscription "Dieu le veut" qui n'est autre que la devise des croisés, tandis que la croix potencée y est omniprésente. Les peintures intérieures quant à elles s'articulent autour du thème de la Passion du Christ, Jean Cocteau ayant poussé le clin d'œil à se représenter parmi les apôtres entourant le Christ dans "La Cène", aux côtés également de Jean Marais et de quelques proches...

*La Tour de Mare s'éleve des collines romaines.
La nature et l'homme y collaborent
en mariant de pins et de maisons pour
éteindre avec une ville joyeuse
le souvenir du drame de Faejus.
Jean Cocteau
* 1963*

Après le maître, son fils et disciple...

En avril 1963, Jean Cocteau est terrassé par une crise cardiaque, dont il se remet difficilement, avant de tirer définitivement sa révérence en octobre de la même année. La chapelle est inachevée, mais le maître a laissé derrière lui près de 150 dessins et études. C'est alors Edouard Dermit, fils adoptif de l'artiste, qui poursuit son œuvre, réalisant le décor intérieur fidèlement à ce qui était prévu, exécutant directement les dessins sur le support mural à l'aide de fusain et de crayons à l'huile. Une année après, l'intérieur est achevé. La décoration de la galerie extérieure attendra 1992, après que la chapelle ait enfin reçu le sacrement en 1989 et fait l'objet de travaux de restauration l'année suivante. Six dessins de Jean Cocteau sont sélectionnés pour être mis en mosaïque, ouvrage qui sera confié à Laetitia Léotard et Henry Virmouneix.



L'info en +

En hommage à ce double 50^e anniversaire de la chapelle et du décès de l'artiste, l'Office de Tourisme de Fréjus organise tout au long de l'année, des visites commentées sur le thème "Fréjus et Jean Cocteau". L'opportunité de découvrir ou redécouvrir la chapelle, mais aussi son parc de 10 ha, ainsi que la "Maison du Poète" dans laquelle Cocteau et son équipe résidaient, le tout commenté et argumenté par le guide conférencier de l'Office de Tourisme, qui tentera de

lever le voile sur les mystères de l'iconographie du Prince des Poètes. En attendant le programme des animations dédiées qui seront organisées conjointement à la traditionnelle fête de la Tour de Mare fin septembre...

Tous les mardis, RDV à l'Office de Tourisme à 10h00 (véhicule obligatoire).

Tarifs : 6 € / Gratuit pour les -12 ans

MICRO-CRÉDIT PERSONNEL

Une première dans l'Est-Var

Le 4 décembre dernier, Elie Brun, Maire de Fréjus et président du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et Mme Christèle Assié, directrice territoriale Var de la Caisse des Dépôts et Consignation ont signé la convention pour le lancement officiel du nouveau dispositif piloté par le C.C.A.S., le micro-crédit personnel. Première ville de l'Est-Var à conclure une telle convention, Fréjus s'engage ainsi concrètement dans la lutte contre la marginalisation financière et dans le soutien au maintien dans le circuit économique des populations fragilisées.

Le micro-crédit personnel vise à prévenir ou à remédier à des situations de précarité, et à permettre l'accès ou le retour à l'emploi. Ce prêt est en effet destiné aux particuliers ayant des revenus modestes, demandeurs d'emploi, apprentis ou titulaires des minima sociaux notamment, qui du fait de leurs faibles ressources financières ne peuvent obtenir un crédit bancaire classique. Il vient compléter les dispositifs existants du C.C.A.S. et de ses partenaires dans le champ social : il vise à aider les personnes en situation d'exclusion à reprendre pied dans la vie. Il est un prêt de dépannage. Baptisé "nouveau départ", il permet de faire face à différents imprévus tels que des dépenses de santé, de logement ou encore l'achat de matériels de première nécessité. Il est aussi "un coup de pouce, comme le précise Michèle Guillermin, Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale et vice-présidente du C.C.A.S., pour le financement de projet de vie comme les formations professionnelles, les stages, les permis de conduire". Les prêts octroyés sont garantis par le fond de cohésion sociale, à partir de 300€ et jusqu'à 3000€, pour une durée maximale de remboursement de 36 mois. Les taux d'intérêts, fixés par la banque, varient de 3 à 5%.



Signature par le Maire de Fréjus Elie Brun, de la Convention initiant le dispositif du "micro-crédit personnel" mis en œuvre par le C.C.A.S.

"Il s'agit à la fois d'un crédit et d'un accompagnement social" explique Roselyne Donnat, directrice du C.C.A.S. de Fréjus. En effet, le C.C.A.S. tient dans la mise en œuvre de ce dispositif un rôle de garant et de médiateur entre la banque et les personnes en difficulté financière : dans le processus, c'est la conseillère en économie sociale et familiale du C.C.A.S. qui est chargée de présenter les dossiers auprès de l'établissement bancaire. Au préalable elle réceptionne les demandes, évalue la compatibilité de la demande avec les objectifs énoncés et constitue le dossier. C'est également la conseillère en économie sociale et familiale qui suit le bénéficiaire du prêt durant toute la durée du remboursement dans le cadre d'un suivi éducatif budgétaire. L'objectif est de conduire progressivement les bénéficiaires vers l'autonomie financière. Toute personne résidant sur la commune de Fréjus depuis au moins 6 mois, exclue du système bancaire classique, peut solliciter ce micro-crédit, quelle que soit sa situation sociale et professionnelle. La mise en place de ce projet fait appel à une pluralité d'intervenants : l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations, le C.C.A.S., l'association IMF Créa-Sol soutenue par la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole. Le CCAS de Fréjus a pour partenaires, en plus des établissements bancaires cités ci-dessus, la Mission Locale, le CEDIS et l'association Clarisse Environnement.

53^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE MALPASSET

La mémoire est la reconnaissance de tous

Le 2 décembre 1959, à 21h10, le barrage de Malpasset cède sous la pression des eaux déversées par des pluies torrentielles. Une vague de 40 mètres de haut déferle le long de la vallée du Reyran, ravageant tout jusqu'à la mer. 21 minutes plus tard, les bas quartiers de Fréjus, autour de la gare et des Arènes, la plaine agricole, Fréjus-Plage et la base

aéronavale sont submergés par les flots. Les habitations sont broyées par les torrents de boue et le bilan humain est très lourd : 423 personnes dont 135 enfants périssent dans cette tragédie. L'année qui suit le drame, la ville de Fréjus sollicite la réalisation d'un mémorial aux disparus du barrage de Malpasset. Jacques Pouillon, sculpteur à la notoriété précoce, qui a obtenu le Grand Prix de Rome de sculpture à l'âge de 24 ans, se voit confier ce funeste travail. En 1962, il livre à la Ville une émouvante effigie d'homme couché de 3,75 mètres de long sur 2 mètres de profondeur et 1,56 mètres de hauteur, baptisée "le Gisant". Située près des arènes romaines, cette sculpture monumentale est taillée dans des blocs de porphyre vert. Lors de la célébration du 53^{ème} anniversaire du drame de Malpasset, son fils, aux côtés de l'Adjointe au Maire Michèle Guillermin, a dévoilé une plaque au nom de son père qui nous a quittés l'année dernière, et c'est avec une émotion toujours aussi vive que Fréjusiens, autorités civiles et militaires, porte-drapeaux se sont rassemblés sur l'Esplanade, lieu symbole du souvenir. Des gerbes ont été déposées au pied du Gisant par Elie Brun, Maire de Fréjus et Georges Ginesta, Député-Maire de Saint-Raphaël, puis par Simone Mercier, présidente de l'association commémorative de Malpasset (A.C.C. Malpasset). Un office religieux a été célébré en mémoire des victimes en la cathédrale Saint-Léonce avant une dernière commémoration à la stèle des anciennes subsistances militaires. Comme chaque année, les élèves des collèges "les Chênes" et "Léotard" se sont associés à ce recueillement, et pour la ville et les familles des victimes, leur présence signifie que le devoir de mémoire se perpétuera encore et pour longtemps.

Dévoilement au Monument Le Gisant commémorant la catastrophe de Malpasset, de la plaque en hommage à son auteur, le sculpteur Jacques Pouillon.



INTERCOMMUNALITÉ

Le clin d'œil des plus jeunes

Il faisait très froid ce vendredi 7 décembre à Fréjus, quand les enfants de deux classes de CP d'une école du quartier de la Bouverie à Roquebrune-sur-Argens, sont venus, comme chaque année, visiter le musée d'Histoire locale, parcourir le marché de Noël et admirer l'exposition de santons. Trop froid en tout cas pour le pique-nique prévu à cette occasion. "Les années précédentes, confiaient les enseignantes, Jacqueline Besnier et Cathy Scala, le bus nous reprenait à 11h, mais cette fois, il ne nous récupère qu'à 14h. D'où cette idée de pique-nique". Qui s'est avérée compliquée à mettre en œuvre en raison des basses températures ! Aussi, venu à la rencontre de la cinquantaine d'écoliers, le Maire de Fréjus Elie Brun, leur a proposé, non sans humour, son bureau pour une pause-déjeuner bien au chaud. Le bureau du Premier Magistrat étant naturellement trop étroit pour accueillir "tous les naufragés du pique-nique", ceux-ci ont trouvé refuge, toujours à l'invitation du Maire, dans la salle dite de La Chapelle au sein de l'Hôtel de Ville. Comme un clin d'œil avant l'heure à la nouvelle intercommunalité qui rassemble désormais aux côtés des villes de Fréjus et de Saint-Raphaël, celles de Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens et les Adrets de l'Estérel...





Le marché de Noël au cœur du centre historique paré de ses plus belles lumières.

EN IMAGES

Noël à Fréjus...

Cette année encore de nombreuses animations ont rythmé la fin d'année. Commerçants, artistes et artisans du circuit des métiers d'art, La Miougrano, l'Office de tourisme et bien d'autres ont en effet uni leurs efforts pour faire de Fréjus une ville animée en cette période de fêtes.

Au cœur des traditions

Attachée à ses racines du pays d'oc et au respect des traditions, c'est sur le thème de la Provence que Fréjus a souhaité célébrer Noël cette année. Ainsi, les festivités se sont ouvertes avec la distribution du blé de la Sainte-barbe dans les écoles fréjusiennes le 4 décembre. La foire aux santons quant à elle s'est installée à l'hôtel de ville, tandis que la grande crèche provençale investissait le Musée d'Histoire Locale. De plus, concerts et parcours musical en occitan ont chanté la Nativité.

Dans la magie de Noël

Au-delà des traditions, Noël à Fréjus, c'est aussi la fête des enfants, que la Ville a invités cette année encore dans la féerie du moment. La venue du Père Noël en traîneau ou en bateau du côté de Port-Fréjus, la distribution de bonbons et de cadeaux, les spectacles de clowns et de magie, le théâtre avec les marionnettes de Guignol, les histoires contées, les tours de manèges gratuits et les glissades sur les structures gonflables, les ateliers de maquillage et de création artistique, etc., ont ravi nos chers petits. Pour se réchauffer, goûter et chocolat chaud ont été servis. Parents et visiteurs ont pu se régaler eux aussi lors de la dégustation des produits du marché de Noël, du vin chaud et de la castagnade. Dans le cœur historique, comme à Port-Fréjus et Saint-Aygulf, les animations ont fait le plein !

Les plus petits au spectacle

Les tout petits Fréjusiens de la crèche familiale municipale "L'Arche de Jullii" et du Relais Assistantes Maternelles

quant à eux, ont eu droit à une séance de spectacle à la salle Sainte-Croix. Une création originale interprétée par l'équipe des animateurs des accueils de loisirs de la Direction de l'Enfance et de l'Enseignement, et imaginée par leur responsable Evelyne Iskandar. Une "dernière" séance en quelque sorte, puisque Evelyne a fait à cette occasion ses adieux à l'ensemble de ses collaborateurs, se destinant désormais à rejoindre le service du Patrimoine.



Le spectacle imaginé par Evelyne Iskandar et joué par les animateurs des accueils de loisirs a captivé les enfants de la crèche familiale municipale.



En bref..

Nouveaux habitants, la Ville vous accueille

Vous venez d'emménager à Fréjus ? La Conseillère Municipale Elisabeth Gaillard-Lenoir vous accueille tous les mardis de 14h à 16h à l'Hôtel de Ville et vous fournit toutes informations utiles pour favoriser votre bonne installation et vous aider à vous familiariser avec les quartiers et les équipements de notre ville.

Accueil du nouvel habitant

Tous les mardis de 14h à 16h
Hôtel de Ville - Place Formigé
Renseignements : 04 94 17 67 91

Le C.C.A.S. vous informe

Si vous avez plus de 74 ans révolus, et que vous résidez à Fréjus à titre principal, la Ville de Fréjus vous offre 2 places de cinéma ou une place de théâtre. Pour en bénéficier, il faut vous inscrire auprès du C.C.A.S. du lundi 4 au vendredi 15 février 2013. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de l'avis d'imposition sur les revenus 2011. La réinscription est obligatoire chaque année pour pouvoir en bénéficier.

Centre Communal d'Action Sociale

305, avenue Aristide Briand - Bât. Le Kipling
Du lundi au vendredi, de 9h à 17h
Tél. 04 94 17 66 20

Ravageurs du palmier : une réunion d'information le 4 février

Fleur du paysage de notre Côte d'Azur, nos palmiers sont aujourd'hui menacés par deux ravageurs : le papillon Paysandisia Archon et plus redoutable encore, le charançon Rhynchophorus ferrugineus, dit charançon rouge. Plus que jamais, la vigilance est de rigueur. C'est pourquoi, la Ville de Fréjus, en collaboration avec celles de Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël, et en lien avec notamment la Fédération Régionale de la Défense contre les Organismes Nuisibles (F.R.E.D.O.N.) du Var, organise une réunion publique d'information le : **lundi 4 février 2013 à 18h30**, salle Victor Hugo à Puget-sur-Argens (entrée libre), avec la participation de Michel Ferry, chercheur à l'I.N.R.A., Anne Roberti, chargée d'études à la F.R.E.D.O.N. et Hervé Pietra, président de l'association "Sauvons nos palmiers".

Une formidable opportunité de s'informer sur les symptômes, les traitements et la réglementation.

Renseignements :

- Mairie de Fréjus, Service Paysages Urbains, Tél. : 04 94 51 91 41
- F.R.E.D.O.N. du Var, www.fredonpaca.fr



En cas d'alerte rouge du dispositif EcoWatt, la Ville peut décider l'extinction de l'éclairage nocturne ornemental, comme elle l'a fait lors de l'alerte de février 2012.

APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Ecowatt, le bon geste énergie, le bon geste citoyen

En hiver, avec le raccourcissement des journées et la baisse des températures, les besoins en électricité, et en conséquence les consommations, augmentent de manière significative. Ainsi, le réseau électrique connaît sur ces périodes des pics de consommation susceptibles de le pousser à la limite de la saturation, tout particulièrement entre 18h et 20h. Une fragilité accrue en raison de la configuration du réseau de transport en cours de modernisation. D'ici là, le risque de "black out" ou plus simplement de coupure électrique générale, demeure élevé. Dans ce contexte, le dispositif d'alerte et de mobilisation éco-citoyenne EcoWatt Provence Azur tient un rôle majeur. Fréjus, ville EcoW'actrice depuis 2011 reconduit pour l'hiver 2012/2013 sa participation au dispositif. Et compte sur celle de tous.

Pour son approvisionnement électrique, l'Est de la région PACA est tributaire d'un seul grand axe à 400 000 volts. Ne produisant que 10% de l'électricité consommée, le Var et les Alpes-Maritimes sont fortement dépendants du réseau de transport électrique qui doit leur amener les 90% restants de leurs besoins en électricité. Afin de remédier à cette situation, un vaste chantier de renforcement de l'alimentation par trois nouvelles liaisons souterraines est en cours et devraient s'achever fin 2015. D'ici là, collectivités et particuliers sont vivement encouragés à maîtriser leur consommation d'électricité. EcoWatt les alerte, les incite et les conseille.

EcoWatt Provence Azur, c'est quoi ?

EcoWatt est un dispositif d'alerte et de mobilisation éco-citoyenne. A ce titre, il est un outil d'information à destination de la population, qu'il prévient des risques de coupures par une alerte orange ou rouge, envoyée par sms ou courriel aux personnes inscrites dans le dispositif. Cette information est également relayée par la Ville via son site internet et les panneaux d'information électronique dans les différents quartiers. L'alerte émise, les riverains sont invités à procéder aux bons gestes énergie (voir encadré). Des messages sont également adressés aux personnels hospitaliers et aux entreprises pour les inciter à modérer leur consommation d'électricité entre 18h et 20h. Enfin, des actions ponctuelles sont organisées dans les écoles et collèges pour sensibiliser les plus jeunes aux bons gestes énergie. La mobilisation de tous, particuliers, entreprises et collectivités, est essentielle pour modérer les consommations.

Fréjus, une collectivité EcoW'actrice

La ville de Fréjus a adhéré au dispositif Ecowatt par le vote d'une délibération en février 2011. Le 2 février

2012, un an après son adhésion, elle vit sa première alerte, d'abord orange puis rouge, qui sera maintenue jusqu'au 8 du même mois. Concrètement, le personnel communal se mobilise, en veillant à avoir les bons gestes énergie tels que l'extinction le soir de l'ensemble des sources énergivores comme les lumières, ordinateurs ou imprimantes et à leur mise en veille lors de la pause déjeuner. Parallèlement, les administrés sont aussi alertés et incités à agir de manière similaire. En cas de risque important de black-out, comme ce fut le cas à cette occasion, la municipalité peut prendre des mesures fortes, à l'instar de l'extinction de l'éclairage nocturne ornemental. En février 2012, l'équipe du service Eclairage public, sous la responsabilité de Bernard Allo, avait procédé durant deux jours entiers, à la coupure de chacun des disjoncteurs assurant l'éclairage des ronds-points et bâtiments historiques. Une disposition forte qui sera maintenue jusqu'au mois de mars suivant en prévision d'une nouvelle alerte.

Afin de prévenir ces risques et dans le cadre de sa politique de maîtrise des énergies, la Ville privilégie en outre l'usage de leds pour ses éclairages publics à l'instar de ceux situés le long du canal de Port-Fréjus II, ou aussi pour ses illuminations de Noël qui sont 100% leds depuis deux ans.

Des résultats probants

Lors de l'alerte de février 2012, la mobilisation s'est traduite par une baisse d'environ 70 MW sur les 2 départements du Var et des Alpes-Maritimes, ce qui représente une réduction allant jusqu'à 3% de la pointe de consommation du territoire, soit l'équivalent de la consommation électrique d'une ville comme Fréjus. Un encouragement supplémentaire pour tous à adhérer à EcoWatt, en attendant la mise en service, à l'horizon 2015, du "filet de sécurité à 225 000 volts".

Son chantier de 3 liaisons souterraines a débuté en juin dernier et le filet de sécurité apportera une solution durable d'alimentation quand "l'autoroute électrique principale" est coupée et permettra d'en finir avec un point de fragilité historique du réseau de transport d'électricité.

En savoir + :

www.ecowatt-provence-azur.fr

L'info en +

Les bons gestes "énergie" pour être EcoW'acteur :

- Eteindre la lumière et réduire les appareils de chauffage dans les pièces inoccupées
- Faire rentrer un maximum de lumière naturelle
- Choisir des ampoules économiques
- Conserver une température confortable de 19° C dans les pièces à vivre
- Fermer rideaux et volets la nuit pour conserver la chaleur
- Eteindre les appareils en veille (ordinateurs, TV, HiFi, lecteur DVD, ...)
- Dégivrer régulièrement réfrigérateur et congélateur (leur consommation est doublée à partir de 4 mm de givre)
- Reporter le lancement d'activités fortement consommatrices (lessives, sèche-linge, ...)
- Reporter le lancement d'activités fortement consommatrices (lessives, sèche-linge, ...) d'électricité après 20h.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'EHPAD Les Eaux Vives donne l'exemple avec "Aerosun"

Imaginé par la société ATISYS Concept dans le cadre d'un appel à projet du Conseil Général du Var concernant le stockage d'énergie et le solaire thermique collectif, le projet "Aerosun" s'appuie sur un concept novateur de panneaux hybrides photovoltaïques et thermiques. Séduite par sa technologie innovante, la Ville de Fréjus décide d'en doter l'EHPAD "Les Eaux Vives". Une initiative heureuse, puisque "Aerosun" a depuis été retenu par le Conseil Général parmi les quatre lauréats de l'appel à projets. A ce titre, il va bénéficier pour sa mise en œuvre d'une subvention départementale de 150 000 €, soit 60% du coût total de l'opération, et faire de l'EHPAD "Les Eaux Vives" un exemple en matière énergétique.

A l'EHPAD "Les Eaux Vives" à Fréjus, le projet "Aerosun" consiste en l'installation d'un système hybride solaire photovoltaïque – thermodynamique à énergie positive pour la production d'eau chaude sanitaire. Son caractère novateur, autant que sa performance énergétique, ont été consacrés le 13 décembre dernier lors de la remise des prix de l'appel à projets qui s'est déroulé à l'Hôtel du Département, et à laquelle a pris part l'Adjointe au Maire déléguée à l'Environnement Marie-Hélène Carrier, aux côtés du Directeur de l'EHPAD "Les Eaux Vives" Robert Vischi.

Une innovation technologique de premier plan

C'est l'aspect "hybride" de sa technologie qui fait du projet "Aerosun" une innovation technologique de premier plan. Conjuguant énergie solaire photovoltaïque et système thermodynamique, il consiste en l'installation de 160 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de l'EHPAD "Les Eaux Vives". Producteurs d'électricité, ils recouvrent un système d'aspiration d'air extérieur qui est réchauffé par les rayons du soleil et insufflé dans une pompe à chaleur pour produire l'ensemble de l'eau chaude sanitaire de l'établissement. Le dispositif va permettre de satisfaire les besoins en eau chaude sanitaire de l'établissement qui compte 98 lits et consomme près de 6 000 litres par jour.

De plus, en période estivale, cet air rafraîchi en sortie de pompe à chaleur air-eau, est valorisé et insufflé dans les parties communes, permettant leur rafraîchissement en alternative au système de climatisation classique.



Avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'EHPAD "Les Eaux vives", le projet "Aerosun" va permettre la production d'eau chaude sanitaire à moindre coût et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Une initiative triplement bénéfique

Novateur et ambitieux, le projet "Aerosun" est profitable à plus d'un titre. Au plan énergétique tout d'abord, dans la mesure où la production solaire sera excédentaire par rapport à la consommation de la pompe à chaleur. Au plan environnemental ensuite, car cette nouvelle installation va permettre d'éviter chaque année le rejet de 33 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère et ainsi répondre à l'exigence de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Du point de vue économique enfin, 17 400 € d'économies annuelles sont attendues.

Une politique municipale énergétique ambitieuse

"Aerosun" s'inscrit pleinement dans la politique menée par la Ville de Fréjus en matière d'économies des énergies, et plus particulièrement de développement durable. Engagée en effet depuis 2009 dans le programme Collectivités lauréates AGIR pour l'Energie, notre ville s'est fixée des objectifs ambitieux en matière de réduction de ses consommations énergétiques, qu'elle vise à diminuer de 10% d'ici à 2014. D'ores et déjà, diverses actions mises en œuvre dans ce but lui ont permis de réduire sa facture énergétique de 10% du budget énergie global. Cette action est complétée par l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial dans le cadre duquel la Ville a initié un bilan carbone sur son territoire, dont les résultats seront connus en février 2013.

Avec le projet "Aerosun", Fréjus poursuit son engagement pour devenir une collectivité éco-responsable dans son fonctionnement quotidien.

FLEURISSEMENT

Les Fréjusiens lauréats du Concours départemental

Les Fréjusiens n'en finissent pas de se faire remarquer pour leurs mains vertes ! Après le concours "Fleurir Fréjus" en juin, six jardiniers amateurs et néanmoins passionnés ont été à nouveau mis à l'honneur le 13 décembre dernier, lors de la remise des prix du concours départemental des maisons fleuries.

Moisson de lauriers pour les Fréjusiens

C'est à la Villa Aurélienne que le jury départemental a donné rendez-vous cette année aux lauréats de l'édition 2012 du concours départemental des "Villes, Villages et Maisons Fleuries". Il ne pouvait se trouver de site plus emblématique que celui du parc Aurélien, riche d'espèces

végétales remarquables et d'un jardin botanique, pour la remise des prix de ce concours. Ainsi, en présence de l'Adjointe déléguée à l'Environnement et aux Espaces Verts Mme Marie-Hélène Carrier et du responsable du service des Paysages urbains au sein de la Direction Qualité de la Vie, M. Yves Plancq, le conseiller général Jean-Pierre Serra

a remis les prix à l'ensemble des lauréats. Parmi eux, adressons tout particulièrement nos félicitations à :

- Mme Nicole Arboireau, prix national et 1^{er} prix départemental de la catégorie 10 "Jardin d'exception" pour son jardin "La Pomme d'Ambre"
- Mme Danièle Mathiau, 1^{er} prix départemental de la catégorie 3 "Balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue",
- M. Maurice Gros, 2^e prix départemental de la catégorie 1 "Maison avec jardin très visible de la rue",
- Mme Mireille Teruel, 2^e prix départemental de la catégorie 2 "Décor floral installé sur la voie publique"
- La copropriété "Villa Romana", 2^e prix départemental de la catégorie 6 "Immeuble collectif, lotissement, copropriété"
- "Le Mémorial des Guerres en Indochine", prix spécial de la catégorie 8 "Domaine, ferme, camping"



Les lauréats du concours départemental des Maisons fleuries rassemblés à la Villa Aurélienne.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Les projets de service à votre service

Le 17 décembre dernier, la salle Sainte-Croix a rassemblé l'ensemble du personnel communal lors de la traditionnelle réception des vœux organisée par la Ville à leur intention. L'occasion de mettre à l'honneur agents médaillés et retraités, mais aussi de revenir sur les "projets de service" conduits et d'ores et déjà concrétisés pour certains, par les services municipaux, en faveur de l'amélioration constante de la qualité de vie des Fréjusiens.



Le guichet unique pour les inscriptions scolaires qui facilite la vie des familles est le fruit d'un projet de service conduit par la Direction de l'Enfance et de l'Enseignement.

Adressant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à l'ensemble des agents communaux, le Maire de Fréjus Elie Brun en a aussi profité pour saluer leur dévouement, et rendre hommage à leur professionnalisme. Soulignant la diversité des compétences et savoir-faire qu'ils mettent au service de la qualité de vie des Fréjusiens dans tous les domaines de la vie quotidienne, il a rappelé qu'ils sont en effet, sous l'égide du Directeur Général des Services Robert Icard, la cheville ouvrière de l'action municipale. A ce titre, il leur a adressé à la fois ses remerciements et félicitations.

Gros plan sur les projets de service

Projeté sur grand écran en ouverture de cette rencontre, un diaporama a rappelé aux agents présents l'ensemble des projets de service mis en œuvre sous la houlette des directions de la Ville, et pour certains finalisés avec succès. La dénomination "projets de service" recouvre en réalité des initiatives élaborées et concrétisées dans un double objectif de réduction des dépenses de fonctionnement de la collectivité et d'amélioration de la qualité des prestations à destination des administrés d'autre part. Dans ce sens, la plupart des projets s'appuient sur la transversalité et la mutualisation des ressources. Citons à titre d'exemple :

- Le développement de l'accessibilité à la pratique à la mer, mené par la Direction de la Jeunesse et des Sports. Ce projet s'est concrétisé par la création en 2010 d'un site Handiplage qui a vu à l'été 2012 près de 700 mises à l'eau contre 126 l'année de sa création.

- La mise en place d'un système d'accès aux structures sportives par badge magnétique, initié par la Direction de la Jeunesse et des Sports. Programmés par créneau horaire en fonction de leurs utilisateurs, ces badges numériques renforcent la sécurité des équipements tout en maintenant leur accès.
- La création d'un "Portail Famille" sur le site internet de la Ville, assortie de la mise en place d'un guichet unique au sein de la Direction de l'Enfance et de l'Enseignement. Ces mesures ont été élaborées et instaurées dans le but principal de faciliter les inscriptions dans leur diversité (écoles, accueils de loisirs, restaurants scolaires, etc.)
- Le recensement exhaustif du patrimoine des espaces verts. Effectué par le service des Espaces verts au sein de la Direction Qualité de Vie, il est toujours en cours, et permettra d'optimiser les ressources et les coûts d'entretien de tous les espaces verts de notre ville, qui pourront dès lors bénéficier d'une gestion au plus près de leurs besoins.
- La mise en place du service de portage de livres à domicile, nouvelle prestation créée par la Médiathèque Villa-Marie en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale. Il permet notamment aux personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer de disposer d'ouvrages en prêt par la Médiathèque.
- La diminution des consommations énergétiques du patrimoine communal (électricité, carburant, eau, etc.) de 10% dans le cadre du programme AGIR (lire notre article p. 07), conduite sous l'égide du service Environnement avec la collaboration de l'ensemble des services municipaux concernés, ainsi que la sensibilisation aux éco-gestes des gardiens d'équipements sportifs, réalisée par le service Environnement en lien avec la Direction de la Jeunesse et des Sports.
- et bien d'autres... toujours dans l'objectif d'une meilleure qualité du service public pour le bien-être des administrés.

Médaillés et retraités à l'honneur

La réception des vœux a été de plus l'occasion de rendre hommage aux retraités, mais aussi de mettre à l'honneur les fonctionnaires se distinguant par 20, 30 et 35 ans de carrière consacrées à la fonction publique, qui se sont vus remettre à ce titre la médaille du travail, respectivement d'Argent, de Vermeil et d'Or.



Parmi les nombreux projets conduits par les services, la Médiathèque Villa-Marie a développé, en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale, le portage de livres à domicile.

En bref...

Distribution de composteurs

La Ville de Fréjus et le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (Smiddev) poursuivent la distribution de composteurs aux particuliers. D'une capacité de 320 litres, ils vous permettent d'effectuer à votre domicile le recyclage des déchets organiques d'origine animale ou végétale. Ils sont remis pour la somme de 10 €, le solde de leur prix étant pris en charge par la Ville et l'ADEME. Chaque distribution s'accompagne d'une réunion d'information sur leur utilisation. **La prochaine aura lieu à 16h00 au Centre Technique Municipal (CTM) le vendredi 18 janvier 2013.** Rappel : l'accès du parking du CTM est interdit au public. Les participants aux réunions doivent stationner sur le parking public de la Base Nature.

Renseignements et inscriptions :

Service Qualité de Vie - Tél. : 04 94 17 66 26

Centre-ville : distribution des sacs poubelle en janvier

La distribution des sacs poubelle pour les ordures ménagères et la collecte sélective, uniquement à destination des habitants du cœur historique se poursuit jusqu'au 18 janvier 2013 auprès du poste d'ilotage de la Police Municipale du Centre.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Poste de Police Municipale

Rue Jean Jaurès

Du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Collecte des encombrants et des D3E

Les prochaines collectes des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) auront lieu :

- du 4 au 8 février 2013

- du 4 au 8 mars 2013

Ces collectes sont gratuites et sur inscriptions. Encombrants et D3E doivent être déposés dans des tas séparés à proximité l'un de l'autre, **uniquement la veille du passage des bennes.**

Renseignements et inscriptions :

Déchetterie de Fréjus

Tél. : 0 800 009 239 (n° vert)

Emploi du feu : vert jusqu'au 31 janvier

L'incinération des végétaux coupés est autorisée jusqu'au 31 janvier. A compter du 1^{er} février et jusqu'au 31 mars, elle est soumise à déclaration en mairie. Le formulaire peut être retiré auprès du Service municipal Forêt, ou téléchargé sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr, rubrique Environnement, onglet Valorisation et Préservation / Service municipal de la forêt. Les feux de cuisson quant à eux sont autorisés sans déclaration jusqu'au 31 mai.

Renseignements :

Service municipal de la Forêt

Tél. : 04 94 51 97 76

Plaine du Reyran - Embouchure de l'Argens

Enlèvement des embâcles

et nettoyage des berges



La ville de Fréjus, sous la conduite du service forêt, a fait procéder au début de l'automne au nettoyage des berges du Reyran en amont de sa partie canalisée, soit depuis le pont de l'autoroute (péage est) et en remontant vers le barrage de Malpasset sur une distance d'un demi-kilomètre environ.

Cet enlèvement d'embâcles, stigmates des inondations de novembre 2011 mais également des intempéries de cet automne, a permis à la rivière de retrouver son lit naturel.

Mi-décembre cette fois, c'est à hauteur de la station d'épuration du Reyran et non loin d'Aqualand, qu'avait lieu une nouvelle opération de nettoyage du fleuve, sur le Reyran canalisé cette fois. Il convenait ici de débarrasser le lit du fleuve de la végétation qui s'y était incrustée et développée au fil des mois et des années.

Cette opération avait d'ailleurs été quelque peu retardée du fait des fortes pluies d'octobre et novembre ayant gonflé le débit du fleuve...

Gargalon - Capitou

Échangeur Fréjus-est : 60 nouvelles places

de parking destinées au covoiturage

Ils sont nombreux, les travailleurs du "06", à laisser leur véhicule au péage de l'échangeur de Fréjus-est et à embarquer à plusieurs dans une même voiture pour gagner leur lieu de travail, du côté des Alpes-Maritimes.

Par choix ou nécessité - dicté(e), ou non, par des contraintes, que celles-ci soient économiques ou d'ordre environnemental -, toujours est-il que le covoiturage est donc particulièrement prisé. Revers de la médaille, cela engendre un nombre parfois conséquent de véhicules stationnés, la journée durant, aux abords du giratoire et du péage, voire le long de la route menant au barrage de Malpasset.

Aussi la ville de Fréjus a-t-elle proposé un terrain, préempté en 2009, dans la

continuité du parking Escota déjà existant, et qui longe le droit du péage. Ici, 50 à 60 nouvelles places de parking seront créées sur 1200 m² environ.

Au-delà, le reste du terrain préempté (10.000 m² environ) sera vendu à un

acquéreur privé pour, dans le cadre de son opération d'aménagement, y implanter une nouvelle activité économique.

Une délibération a été adoptée en ce sens lors du dernier conseil municipal.



Mireille de Stefano est bien adjointe au quartier de Saint-Aygulf

Une précision se doit d'être apportée au sujet du dossier consacré à Saint-Aygulf et paru dans le dernier magazine municipal du mois de novembre (*Fréjus Infos* n°75).

Mireille de Stefano, qui y parle admirablement bien de ce quartier aygulfois, est présentée comme conseillère municipale alors qu'elle est en réalité adjointe au maire, déléguée à ce quartier de Saint-Aygulf.

"Le maire, Elie Brun, a même créé spécialement ce poste d'adjoint à Saint-Aygulf, dès 2001, rappelle-t-elle. Avant même que ne soient mis en place les premiers conseils de quartier."

Dont acte... Et mille excuses à Mireille de Stefano pour cet oubli, mais l'important n'est-il pas justement d'être présent auprès des Aygulfois et Aygulfoises comme Mireille l'est depuis de nombreuses années ?

Relations sociales avec les quartiers

Afin de renforcer la politique de proximité souhaitée par le maire, Lisiane Segond, conseillère municipale en charge des relations sociales dans les quartiers, tient des permanences, de 16h à 18h, les jours suivants :

- **lundi 7 janvier et lundi 4 février :** quartier CENTRE HISTORIQUE (mairie centrale)
- **mardi 8 janvier et mardi 5 février :** quartier CAÏS (mairie annexe de Cais-centre)
- **jeudi 10 janvier et lundi 11 février :** quartier VILLENEUVE (centre social des Tournesols)
- **mardi 22 janvier et mardi 12 février :** quartier BELLEVUE (salle de l'association)
- **lundi 14 janvier et jeudi 14 février :** quartier de L'AGACHON (centre social ERA)
- **mardi 15 janvier et lundi 18 février :** quartier TOUR de MARE (maison de quartier, bureau de la police municipale)
- **mercredi 16 janvier et mercredi 20 février :** quartier LA GABELLE (mairie annexe, salle Tassan)
- **mercredi 23 janvier et jeudi 21 février :** quartier SAINTE-CROIX (centre social de Sainte-Croix)

En savoir +

Permanences des élus : www.ville-frejus.fr, onglet "mairie - permanences des élus"

Capitou - Pôle d'excellence Jean-Louis

Cabinet Medipath : un rôle méconnu et, pourtant, tellement fondamental

Au cœur du pôle de développement économique du Grand Capitou, le pôle Jean-Louis aura été le premier à sortir de terre. Pôle d'excellence, qui accueille des entreprises leaders dans leurs domaines respectifs, à la pointe de la technologie, voire des technologies, et qui, toutes proportions gardées s'entend, font de la ville de Fréjus une mini Silicon Valley. Le pôle d'excellence Jean-Louis aspire à devenir un pôle de compétitivité à vocation mondiale. Votre magazine municipal se propose de partir à la découverte de ces fleurons de technologie. Première visite, celle de MEDIPATH, cabinet d'anatomie pathologique.

Medipath, plate-forme multicentrique de dépistage et diagnostic au microscope du cancer, est "une société commerciale de médecins anatomopathologistes composée de 22 médecins co-gérants, explique Farid Tabet, qui en est pour sa part le directeur délégué. Le cabinet a centralisé toute sa partie technique et sa gestion administrative sur le pôle d'excellence Jean-Louis en mai 2009. L'objectif était ici la mutualisation, tant des compétences que des ressources, humaines et matérielles".

23 médecins associés, 69 employés...

Quatre docteurs - Olivier Vire, Jean-Christophe Lemaire, Christian Boissy et Pierre Compain - sont à l'origine de Medipath, né en 1999 de la fusion de trois cabinets de Saint-Raphaël, Cannes et Draguignan. Ils ont par la suite invité d'autres médecins, anatomopathologistes comme eux, à les rejoindre au sein de cette nouvelle structure. Un concept novateur qui a rapidement séduit d'autres médecins, de Hyères (1999), de Toulon (2002 puis 2009), de Cannes (2006) et d'un site antibois qui a été délocalisé sur Mougins (2012). Enfin, tout récemment, un dernier médecin toulonnais est venu rejoindre les 22 autres associés. "Chaque médecin continue d'exercer dans son cabinet d'origine, avec son propre secrétariat pour rester proche des patients, des médecins correspondants et des établissements de soins", précise Farid Tabet.

... 280.000 dossiers traités, 20.000 cancers diagnostiqués

Sur un plan pratique de fonctionnement, "des coursiers ramènent chaque matin des prélèvements de ces différents cabinets ou des établissements publics (6 centres hospitaliers) et privés (18 cliniques) avec qui nous travaillons en partenariat. Ces échantillons sont analysés et interprétés sur le plateau technique de Fréjus, et les prélèvements, traités et préparés, sont réacheminés par ces mêmes coursiers vers le médecin de Medipath à son cabinet sur site. Chaque médecin formule alors un diagnostic à partir de l'interprétation microscopique des dossiers qu'il traite". Aujourd'hui, un prélèvement est traité en un délai

de 24 à 72 heures. "Le rapport d'un prélèvement effectué tel jour est de retour généralement sur le bureau du médecin le lendemain matin. Le délai pouvant être ramené à 5 ou 6 heures dans certains dossiers urgents."

Sur l'année 2012, Medipath a ainsi traité quelque 280.000 dossiers et diagnostiqué 20.000 cancers. Du fait de sa croissance interne et externe, l'on approchera "les 300.000 dossiers en 2013 et davantage, vraisemblablement, de diagnostics. Malheureusement pourrait-on dire, mais il s'agit également là du métier et de la mission première de Medipath".

Les atouts de Jean-Louis ont prévalu !

Il est à noter que la structure fréjusienne accueillera également de nouveaux salariés en cette année 2013, portant leur nombre total à 69. Dont "23 techniciens chargés de la technique fondamentale et 7 autres de techniques spéciales comme la biologie moléculaire entre autres. Depuis 2009, 17 emplois ont été créés spécifiquement, sachant que, si les médecins restent sur site, tous les techniciens exercent sur ce plateau unique de Fréjus. Des techniciens toulonnais ou antibois sont par exemple arrivés sur Fréjus".

Au moment de la création de Médipath, les médecins auront donc su se montrer particulièrement visionnaires et précurseurs. Certes, des "structures similaires existent en France, souligne encore Farid Tabet. Mais de moindre dimension, tant par le nombre de médecins, d'employés et, par voie de conséquence, de prélèvements traités et de diagnostics effectués". Surtout, les co-gérants de Médipath sont certes "des actionnaires mais ils sont et demeurent médecins avant tout. En ce sens, il convenait par exemple de ne pas voir bloquée la croissance du cabinet du fait d'un outil inadapté".

Une réflexion qui a conduit les dirigeants de la structure, alors raphaëloise, à chercher un nouveau site d'accueil, pour s'agrandir et travailler dans les meilleures conditions de confort et d'efficacité. Le pôle d'excellence



Jean-Louis et ses nombreux atouts - dont la facilité d'accès et la proximité de l'autoroute, tant pour les coursiers que pour les employés - a alors prévalu. Et, au moment de penser ses nouveaux locaux, Medipath a également anticipé "une croissance intrinsèque de l'ordre de 2 à 3%, de par l'amélioration des soins d'une part, mais également des techniques de dépistages".

Extension possible de la structure actuelle

Ainsi, dans le cahier des charges élaboré pour la réalisation de la structure au pôle Jean-Louis, avait-il été pris en compte "une marge de croissance de l'ordre de 50%. À ce jour, et après l'absorption des différents cabinets enregistrés depuis notre arrivée ici, il reste quelque 20% de croissance. Et nous avons la possibilité d'agrandir les bâtiments à partir de constructions sur pilotis au-dessus du parking".

Pas question pour autant de voir trop grand. "Nous nous posons actuellement la question de la pertinence de croître davantage. Les médecins doivent être proches des établissements de santé, notamment pour les examens extemporanés - à savoir un diagnostic effectué au bloc en cours d'intervention et susceptible de modifier la suite de l'opération. La stratégie de développement de Medipath obéit ainsi en priorité à la nécessité d'assurer un maillage territorial adapté aux contraintes médicales régionales, qu'elles soient publiques ou privées..."





Une soixantaine d'entreprises pérennes, appelées à se développer, un millier d'emplois dont 30 à 35% créés pour l'occasion : le pôle BTP du Capitou est une réussite exemplaire, citée et prise en exemple par d'autres communes ou communautés d'agglomération, du Var et au-delà, qui souhaitent réaliser le même type d'aménagements.

Capitou - Pôle BTP "Emile Donat - Abel Trève"

Un exemple, au-delà même des frontières du département !

"Mais où étaient ces entreprises auparavant ? C'est la question que l'on peut se poser", et que ne manqua pas d'ailleurs de poser Elie Brun, maire de Fréjus, lors d'un point presse destiné à présenter le pôle BTP de Fréjus, où nombre de bâtiments sont sortis de terre depuis l'inauguration officielle du site voici un peu plus d'un an.

Cette rapidité avec laquelle le pôle "Emile Donat - Abel Trève" est effectivement devenu une réalité concrète est d'ailleurs ce qui frappe au premier regard, pour tout un chacun qui a encore en mémoire, lors de la 1^{ère} pierre à l'automne 2009, ce terrain vague - certes défraîchi - qui s'étendait sur quasi 20 hectares en contrebas des terres du RIMa.

Et si cela paraît aujourd'hui naturel, Jean-Claude Tosello n'en rappelle pas moins que *"tout ceci est pourtant le résultat d'un travail colossal, entrepris depuis quatre ans"*. L'adjoint délégué au développement économique remémore encore la genèse de ce projet et, au tout début, l'achat, par la municipalité, de ce terrain de quelque 200.000 m², que la ville a rendu viable avant de le revendre dans le cadre d'une *"concession d'aménagement telle qu'il en existe encore très peu en France. Il ne s'agit là en effet que de la seconde après l'aménagement de l'Île Seguin en région parisienne suite à l'abandon de ses terres par l'entreprise Renault"*.



Un appel d'offres européen a ensuite été lancé pour trouver un aménageur, et c'est finalement Omega, un groupement de 14 entreprises locales, qui avait alors remporté le marché. Mission était donc confiée à ce groupement d'aménager le site, en partenariat avec la ville et selon un cahier des charges strict, tant en ce qui concerne les contraintes environnementales - *"le pôle est assimilé HQE"* (Haute qualité environnementale) - qu'au niveau des entreprises sélectionnées pour venir s'implanter.

Place au pôle production !

Au final, *"le pôle BTP représente 80 M€ d'investissement, précise Philippe Donat, président du groupement Omega. Ce sont 80 M€ qui sont restés dans l'économie locale. Non seulement les entreprises qui se sont implantées sur le pôle sont en très large majorité - de l'ordre de 80 à 85% - locales, alors que le groupement Omega, qui a réalisé les travaux d'aménagement, était lui aussi et bien évidemment composé d'entreprises locales"*.

Jean-Claude Tosello saluait d'ailleurs le courage des 14 sociétaires du groupement Omega, d'avoir osé *"se lancer sur cette opération d'envergure, consistant à commercialiser environ 11 hectares"*. Un courage néanmoins couronné de succès puisque les 31 lots commercialisables - les bâtiments représentent quant à eux environ 40.000 m² - ont très rapidement trouvé preneur. Et Philippe Donat d'ajouter encore que *"l'on aurait pu commercialiser trois fois plus de surface de terrains sans aucun souci tant il y avait de candidats demandeurs !..."*

Un "espace à vivre", bâtiment central et futuriste au cœur de cette ville dans la ville, a même été réalisé, où *"toutes les corporations présentes sur site seront amenées à se retrouver, autour d'une brasserie notamment"*...

Aujourd'hui, le pôle BTP est une opération bouclée, l'heure est à la réalisation du pôle production tout proche, pour lequel *"on aborde la phase de dépôts de permis de construire"*, souligne Jean-Claude Tosello. D'ici quelques mois avec, à venir, les constructions du pôle habitat d'une part et du pôle artisanat mixte d'autre part, le vaste projet d'aménagement du Grand Capitou arrivera à son terme.

Dans une conjoncture économique délicate pour ne pas dire difficile, la ville de Fréjus et son service développement économique auront su préserver une prospérité certaine pour la commune. Pas une sinécure !

Capitou - Pôle BTP "Emile Donat - Abel Trêve"

Plateforme de distribution urbaine : une nouvelle logistique au service de la ville

Installer une plateforme de distribution, qui centralise les réceptions de livraisons par des poids lourds, avant de les réacheminer vers les points de distribution finale avec de plus petits véhicules électriques : un concept séduisant qui remplit un double objectif, celui de décongestionner l'agglomération en général et le cœur historique de Fréjus en particulier, tout en adoptant une démarche environnementale. Si l'idée n'est pas nouvelle, elle est, néanmoins, encore loin d'être généralité. A fortiori dans une commune de l'importance de Fréjus, et même si, dans ce cas présent, elle épouserait parfaitement la volonté municipale et du premier magistrat, Elie Brun, de rendre le centre de la ville aux piétons, en totalité ou en partie. Mais force est de reconnaître aussi que la concrétisation de ce Centre de distribution urbaine (CDU) passe par certaines conditions. "Déjà, disposer d'un emplacement susceptible d'accueillir cette plateforme, puis trouver le partenaire à même de réceptionner les marchandises dans un premier temps, de les réacheminer ensuite, confirme ainsi Jean-Claude Tosello, adjoint au maire Elie Brun, délégué au développement économique en mairie de Fréjus, comme il l'est également au sein de la communauté d'agglomération. Et, pour ce partenaire, soyons conscients que cela représente également un investissement, et qu'il faut être audacieux pour tenter la démarche."

Mise en place progressive à partir du printemps 2013

La société "Fréjus Courses Services", dirigée par Philippe Nogueira, implantée de longue date à Fréjus, apportera la solution, en se portant candidate dès 2010. Le transporteur, spécialisé dans tout type de fret sur la grande région, a fait construire une plateforme de 2500 m² en plein cœur du pôle BTP, à portée immédiate des voies d'accès à l'autoroute A8, "soit la meilleure position axiale, en périphérie immédiate de l'agglomération, pour desservir les communes de Fréjus, Saint-Raphaël et autres".

"Fréjus Courses Services" aura donc su s'inscrire dans un marché immanquablement en expansion et prendre la vague de villes pionnières comme La Rochelle (dont on connaît l'engagement historique pour toutes les questions environnementales) ou la Principauté de Monaco (pour des raisons évidentes que chacun comprendra).

Le transporteur a ainsi mené depuis plusieurs années un renouvellement de sa flotte de véhicules, et notamment acquis des véhicules de livraison électriques.

Intérêts multiples pour les commerçants

Tous les éléments invoqués par Jean-Claude Tosello sont donc aujourd'hui réunis pour concrétiser sur le terrain ce projet. Simplement, comme tout bouleversement dans les habitudes, la mise en place se fera de manière progressive à compter de ce printemps. "Ce nouveau mode de livraison ne coûtera pas plus cher aux commerçants, renchérit Jean-Claude Tosello. Ces derniers seront même gagnants : non seulement les restrictions liées aux horaires de livraisons seront moins contraignantes, mais les véhicules livreurs pourront parallèlement procéder à de l'enlèvement, de cartons vides par exemple."

Le succès de cette démarche passe par une totale adhésion de toutes les composantes, et "Fréjus Courses Services" et la ville de Fréjus s'inscrivent d'ores-et-déjà comme des pionnières sur le concept de Centre de distribution urbaine, montrant parallèlement leur attachement à la préservation de l'environnement et de la qualité de vie des habitants.



Le transporteur "Fréjus Courses Services" s'est récemment installé dans ses nouveaux locaux, au sein du pôle BTP du Capitou, où il dispose d'une plateforme de 2500 m². Prochaine étape, l'arrivée des véhicules électriques au printemps et le projet de Centre de distribution urbaine pourra devenir réalité.

EXPRESSION LIBRE : TRIBUNE RÉSERVÉE AUX GROUPES DE L'OPPOSITION

En ce début d'année 2013, nous souhaitons tout d'abord vous adresser tous nos vœux de santé, de prospérité, et de bonheur. Bien sûr, personne ne peut ignorer les difficultés que, les uns et les autres, nous pouvons rencontrer dans nos vies, dans notre activité professionnelle, notre vie personnelle. Mais les perspectives de changement sont bien réelles aussi et elles autorisent chacun à avoir de l'espoir pour l'avenir.

Sur le plan national, plusieurs réformes importantes ont été mises en œuvre par le gouvernement, d'autres sont en cours d'élaboration. Sur le plan local aussi, la perspective du changement se profile. L'année 2013 est en effet la dernière année complète avant l'élection municipale de mars 2014 : c'est pour nous une année très importante, de concertation, de réflexion, d'élaboration d'un nouveau projet pour la ville.

Fréjus est une ville forte, riche d'un passé exceptionnel encore présent, avec des atouts majeurs sur bien des plans. Malheureusement, toutes ses potentialités sont loin d'être utilisées et mises en valeur comme elles devraient l'être. Fréjus a perdu de son dynamisme économique, les besoins sociaux s'aggravent, la spéculation immobilière va bon train, les scandales judiciaires s'accumulent... Bref, les chantiers ne manquent pas.

Face à cette réalité, le maire de Fréjus brille par son absence, y compris lors des séances du Conseil Municipal qu'il est supposé présider ! A Fréjus, personne n'ignore que le Maire n'est plus à son poste, qu'il a déserté la mairie depuis des mois, que celle-ci est le lieu d'une guerre intestine entre les différentes sphères d'influence qui cherchent à exercer le pouvoir que le Maire n'assume plus. Pire encore, par ses décisions contradictoires, par ses déclarations à l'emporte-pièce, par ses frasques, il a entaché l'image de la ville.

Il est temps que cela change, il est temps d'entrer dans une nouvelle ère. Nous invitons tous les citoyens qui ne se satisfont pas du présent à nous rejoindre pour préparer le futur, pour participer au redressement de la ville. Que l'année 2013 soit le début de cette nouvelle ère !

Les élus du groupe « Fréjus, c'est chacun de nous ! » - http://frejuschacun2nous.over-blog.com/06_29_37_38_45

Alors que s'engage une nouvelle année, le groupe Front National au Conseil municipal de Fréjus tient à souhaiter à chaque Fréjussien ses vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Nous pensons d'abord et avant tout aux plus fragiles d'entre nous : aux personnes seules, à ceux qui rencontrent des difficultés et à qui nous voulons témoigner notre soutien et notre solidarité.

Pendant cette année 2013, les élus du Front National resteront à vos côtés pour vous défendre, pour continuer à faire entendre la voix des éternels oubliés, cette majorité silencieuse qui souffre en silence, malmenée par les politiques du système UMPS qui n'ont cessé de dégrader ses conditions.

Bonne année 2013 à tous.

David Rachline,
Président du groupe FN au Conseil municipal de Fréjus
<http://davidrachline.hautetfort.com> - rachline.frejus@gmail.com



EMPLOI DES JEUNES

Les premiers emplois d'avenir signés à la Mission locale est-Var

Officiellement présentés courant octobre, les premiers emplois d'avenir ont été signés fin novembre dans les locaux de la Mission locale est-Var, prestataire signataire unique en la matière. Ce dispositif, l'une des mesures phares du gouvernement Ayraut en faveur de l'emploi des jeunes, vise à permettre aux personnes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et peu qualifiés, de se réinsérer à travers un contrat aidé de trois ans. L'État s'est engagé pour 150.000 de ces contrats, à raison de 20 à 25 pour l'est-Var (environ 20% des 1146 contrats prévus sur l'ensemble du département).



Stanislas Cazelles, sous-préfet d'arrondissement, aura été un "parrain" exceptionnel pour la signature des quatre premiers emplois d'avenir sur le secteur de la Mission locale est-Var et de son directeur, Claude Fournet, en présence des premiers employeurs ayant adhéré à cette mesure phare du gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes peu ou pas diplômés.

Ils n'étaient certes que quatre pour cette première signature sur le secteur Est-Var le 23 novembre dernier, en présence notamment de Stanislas Cazelles, sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan, mais ils avaient avant tout valeur de symbole et d'encouragement.

Dans un contexte effectivement défavorable - le taux de chômage dans le Var est passé de 11,6 à 12,7 % de la population active en un semestre à peine, et les moins de 25 ans sont concernés, eux, à près de 23 % -, les premiers emplois d'avenir constituent à tout le moins une lueur d'espoir pour le public auquel il sont destinés. En l'occurrence des jeunes, rapidement sortis du système scolaire et ne pouvant dès lors se prévaloir que de peu (voire pas) de qualifications au moment de se présenter sur le marché du travail.

“Un outil pour construire le parcours de vie de jeune”

Au côté des partenaires institutionnels (maison de l'emploi, pôle(s)-emploi...), le réseau des missions locales a été choisi comme prestataire-signataire (unique) de ces contrats, véritable relais de l'État sur le terrain.

S'il s'en félicite, Claude Fournet, président de la Mission locale est-Var, préfère surtout insister sur le “parcours de vie que nous devons construire avec

le jeune. Le réseau national des missions locales accueille 1,3 million de jeunes dans ses antennes. Les emplois d'avenir, annoncés à 150.000, ne pourront être la solution miracle, mais ils constituent avant tout un outil supplémentaire pour construire ce parcours de vie”.

Et sa durée - ce contrat s'inscrit sur 3 années - renforce son attractivité, “tant pour l'employeur que pour le jeune, renchérit Thierry Anne, directeur de la Mission locale est-Var. Sur cette durée, ils représentent un vrai investissement, un parcours qui permet un apprentissage et favorise une véritable formation, qui pourra être diplômante. Car la formation est le levier majeur de ce dispositif. Et la Mission locale, de par la présence d'un référent qui demeure aux côtés du jeune tout au long de ce parcours d'intégration, poursuivra cette démarche d'accompagnement au-delà du contrat”.

Si la Mission locale s'avère “un acteur essentiel, de par son savoir-faire” (dixit Stanislas Cazelles), ou “sa parfaite connaissance des possibilités de formation” (ajoute Annie Deslandes, conseillère municipale de Puget-sur-Argens déléguée à l'emploi, s'exprimant ici au nom des employeurs), le sous-préfet mettait encore en exergue la pleine “collaboration des directions locales de Pôle emploi, des collectivités, des associations, des intercommunalités, qui œuvrent déjà au quotidien

pour favoriser l'emploi. Quand tout le monde travaille ensemble, on accompagne les projets au mieux”.

Concrètement, les emplois d'avenir s'adressent au secteur non marchand (associations, organismes à but non lucratif de l'économie sociale et solidaire, collectivités locales et territoriales...).

75 % de la rémunération brute prise en charge par l'État

En s'engageant à proposer à un jeune un emploi accompagné d'une formation en parallèle, ces organismes verront l'État prendre en charge la rémunération à hauteur de 75% du SMIC.

Ainsi, sur une rémunération brute mensuelle à 1426 €, le montant de l'aide s'élève à 1070 € et “seuls” 356 € restent de fait à la charge de l'employeur.

Trois organismes associatifs - “Les P'tits Bout'chons”, association multi-accueil des Issambres qui gère les crèches de la commune, l'association “Solidarité Est-Var Emplois” ou la maison de retraite “L'Hermitage” de Saint-Raphaël -, et une collectivité, celle de Puget-sur-Argens, formant un panel hétéroclite, ont pour l'heure accueilli les quatre premiers titulaires de ces emplois d'avenir.

Et d'autres associations ou collectivités territoriales ne manqueront pas à l'avenir de profiter de cette nouvelle mesure.

Le chiffre 30



La ville de Fréjus et le théâtre Le Forum ont “accueilli” à la mi-décembre les 30 ans du réseau national des Missions locales. L'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis 1982 et la mise en place, à l'initiative du professeur Bertrand Schwartz, d'un dispositif qui se voulait alors expérimental. Au fil des années néanmoins, et les données statistiques toujours plus conséquentes viennent le corroborer, les Missions locales sont devenues de véritables partenaires publics dans les différentes politiques de l'emploi menées par l'ensemble des gouvernements qui ont pu se succéder.

Sollicité par le 1^{er} Ministre Pierre Mauroy, au tout début du mandat initial de François Mitterrand, Bertrand Schwartz préconisera dans son rapport sur l'insertion

professionnelle et sociale des jeunes la possibilité de mettre en place ces espaces d'intervention au service des jeunes. Notamment de ceux qui, ayant quitté le cursus scolaire dès 16 ans, se retrouvent dépourvus de tout diplôme et autre qualification en arrivant sur le marché du travail.

Trente années plus tard, les Missions locales sont toujours là, véritable pivot d'accompagnement pour les 16-25 ans sans qualification, concernés à hauteur de 46% (dernière statistique de septembre 2012) en matière de chômage.

• MISSION LOCALE DE L'EST-VAR - 1196, bd de la Mer - Fréjus - Tél. 04 94 17 63 63

MUSIQUE & DANSE

Opéra en direct du MET

Nouveau ! Désormais, pour les couche-tôt, une rediffusion de la captation du samedi soir au Metropolitan Opera aura lieu le vendredi suivant à 14h, au tarif unique de 15€ !

Marie Stuart

Le 19 janvier, 18h55 (direct)
Le 25 janvier, 14h (rediffusion)

De Gaetano Donizetti

Mise en scène : David Mc Vicar

Elizabeth a emprisonné Marie, la suspectant de trahison. Mais le duc de Leicester, son conseiller, amoureux de Marie, convainc la reine de rencontrer son cousin. La colère refait vite surface et la reine entre dans une furie incommensurable. Marie, condamnée, fait face à sa mort avec grande dignité.

La Bayadere

Le 27 janvier, 16h

De Léon Minkus

Mise en scène : David Mc Vicar

L'œuvre-clé de Marius Petipa, La Bayadère, a été présentée pour la première fois en 1877 dans une production grandiose, reflet d'une Inde mystérieuse et de l'amour impossible entre la danseuse sacrée Nikiya et le guerrier Solor. Une scène du ballet, connue sous le nom "Le Royaume des Ombres", est l'un des extraits les plus célèbres dans l'histoire du ballet classique.

Cinéma Le Vox

Tarifs et réservations : Tél. 04 94 40 14 54

LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

Visites découvertes

Circuit "Cocteau à Fréjus"

En 2013, Fréjus rend hommage à Jean-Cocteau et fête les 50 ans de la chapelle Notre-Dame de Jérusalem, dite Chapelle Cocteau. Un nouveau circuit qui permet de découvrir cet édifice énigmatique et de situer la "Maison du poète". De janvier à juin : le mardi
RDV à 10h à l'Office de Tourisme.
Tarif : 6 €/ personne - Gratuit - de 12 ans
Lire également page 3.

Fréjus, 2000 ans d'histoire

Port important de l'Empire Romain, siège épiscopal depuis la fin de l'Antiquité, la Ville de Fréjus permet de traverser 2000 ans d'histoire, en découvrant ses monuments phares. De janvier à juin : les lundis
RDV à 14h30 à l'Office de Tourisme.
Tarif : 6 €/ personne - Gratuit - de 12 ans

CINÉMA

Projection d'éducation linguistique

Le 25 janvier, 17h30

"Créance de sang" de et avec Clint Eastwood, en Italien sous-titré
Maison des associations, avenue de Verdun
Entrée libre

Cycle de cinéma italien

Le 17 janvier, 18h
Le 18 janvier, 20h45

"Divorce à l'italienne" de Pietro Germi (1961)
Cycle du cinéma italien en VO sous titrée cinéma le Vox Fréjus. Tarif réduit pour les membres du Club Italieniste de Provence
Renseignements : CIP Tél. 04 94 83 60 01
06 80 15 48 99

Marco Flores

Le 20 janvier, 17h

Production, direction et chorégraphie : Marco Flores

Collaboration spéciale : Olga Pericet, chorégraphie de Fandangos et Nana

Direction musicale : Marco Flores

et Antonia Jiménez

Musique originale : Antonia Jiménez

Dans un parcours à travers divers palos flamencos, Marco Flores dessine sur scène des tableaux dans lesquels le chant, la guitare et la danse portent des noms féminins.

Modernité et tradition se donnent la main dans un spectacle voué au flamenco.

Théâtre Le Forum

Tarifs et réservations : Tél. 04 94 95 55 55

Les étrangers familiers

Le 2 février, 20h30

Par la Campagne des Musiques à Ouir

Direction artistique : Denis Charolles

Ensemble, ces musiciens-là réinventent Brassens, entre imagination, invention et respect. Et l'on se surprend à découvrir des musiques mille fois entendues, et l'on entend pour la première fois des textes si souvent écoutés.

Entre étrangeté et familiarité, les arrangements musicaux font voler la poussière du temps et révèlent des textes tout neufs.

Théâtre Le Forum

Tarifs et réservations : Tél. 04 94 95 55 55

Une heure, une œuvre...

...au musée d'Histoire locale

Le 31 janvier, de 16h à 17h

Epiphanie et Chandeleur

Tarif : 2€ comprenant l'entrée du musée.

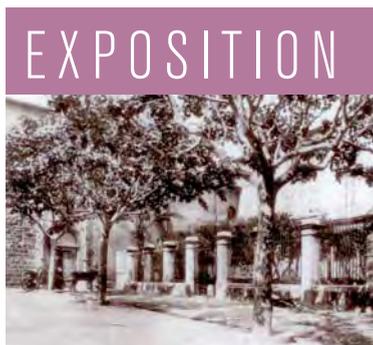
Conférence du patrimoine

Le 22 janvier, de 18h à 19h30

"Le groupe épiscopal de Fréjus, synthèse de 40 années de recherches".
Par Michel Fixot, professeur émérite à l'Université Aix-Marseille.

Maison des associations, avenue de Verdun

Entrée libre



Fréjus d'antan...

Du 19 janvier au 17 février, de 15h à 18h

"Fréjus, ses rues et son commerce au temps de la Provence pittoresque"

Josette Avignon nous propose une immersion dans le passé de Forum Julii
Espace culturel Paul-Vernet

Tous les jours, sauf le mardi,

* Vernissage samedi 18 janvier

Espace culturel Paul-Vernet, 18h30

THÉÂTRE

AU THÉÂTRE LE FORUM

Tarifs et réservations : Tél. 04 94 95 55 55

Semianyki - La famille

Le 26 janvier, 20h30

Folie poétique, rage inventive, humour corrosif, chez ces artistes de la légendaire troupe de St-Petersbourg qui parcourt le monde en soufflant des spectacles plus dévastateurs les uns que les autres. Ces clowns ne parlent pas et l'on comprend tout. Un hommage aux Clowns, baigné d'une délicieuse sensibilité russe.

AU THÉÂTRE DE POCHE

Réservations : Tél. 04 94 51 18 23

Le mal de mère

Les 25 et 26 janvier, 20h30

Le 27 janvier, 16h

Une pièce de Pierre-Olivier Scotto

Madeleine débarque un beau matin dans le cabinet de Moïse, psychanalyste. Commence un duo qui tournera au duel avant de devenir un tandem. Pierre-Olivier Scotto n'a pas écrit une pièce sur la psychanalyse mais sur la solitude, l'envie d'aimer, la nécessité pour Madeleine de se réconcilier avec son passé.
Entrée: 12 €



CONFÉRENCES

Université pour tous de l'Est Varois

Maison des Associations, de 18h à 19h30

Le 7 janvier > "La peinture américaine de la fin du XVIII au Pop Art" - Entrée libre

Programme complet : www.ueva.moonfruit.fr
Tél. 04 94 95 16 42

Société d'Histoire

Maison des Associations, 14h30

Le 10 janvier > "La canibalisme au néolithique : La Beaume de Fontbrégoua à Salernes", par Jean Courtin - Entrée libre

Renseignements : Tél. 04 94 51 09 52

Connaissance du Patrimoine

Maison des Associations, 18h

Le 29 janvier > "Le Musée Départemental de l'Arles Antique", par Madame Lacapelle, tailleur de pierres spécialisée dans la restauration.

Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 94 51 09 52

ENVIRONNEMENT



Journées mondiales des zones humides

Les 2 et 3 février

Stands associatifs, expositions, animations, découverte des étangs de Villepey...

Renseignements et programme complet : Environnement et développement durable
Tél. 04 94 51 97 60

BROCANTES & MARCHÉS

Vente de vêtements

Le 27 janvier, de 8h à 12h30

Vente de vêtements, chaussures...

Maison de quartier de la Tour de Mare

Renseignements : AQVTDM

Tél. 04 94 53 22 75

Brocantes

Tous les jeudis, de 7h à 19h

> Saint-Aygulf, place de la Poste

Tous les vendredis, de 7h à 19h

> Centre Historique

Braderie

Le 31 janvier et le 1^{er} février, de 9h à 19h

Braderie de l'association Fréjus Centre des Commerçants. Cœur historique.

Renseignements : AFCC

Tél. 04 94 53 00 77

Journée de la Truffe

Les 26 et 27 janvier, de 10h à 18h

Exposants autour de la Truffe et produits

gourmands régionaux. Entrée libre

Renseignements : Bastide du Clos des Roses
Tél. 04 94 52 80 51

SPORT

Football

Championnat NATIONAL

Stade Pourcin - 19h

19-01 (J20) : Étoile FC - Rouen

2-02 (J22) : Étoile FC - Bastia CA

CFA2

13-01 (J12, 14h30) : Étoile FC 2 - Toulon-Le Las

10-02 (J15, 15h) : Étoile FC 2 - ES Pennois

Handball

Nationale 1 masculine

Salle Jean-Vilain - 16h

13-01 (J12) : AMSLF - Villeneuve-Loubet

10-02 (J15) : AMSLF - Nanterre HB 92

Basket-Ball

Nationale 3 féminine

Gymnase des Chênes - 15h30

6-01 (J13) : FVB AMSLF - HTV-La Seyne

27-01 (J15) : FVB AMSLF - Ail Rousset

10-02 (J17) : FVB AMSLF - Avignon Sport BB

Volley-Ball

Nationale 2 masculine

Salle Sainte-Croix - 20h

26-01 (J13) : AMSLF 1 - MO Mougins

Nationale 3 masculine

Salle Sainte-Croix - 14h

27-01 (J11) : AMSLF 2 - ASBAM Montpellier



16^e Festival du court métrage

Événement incontournable de ce début d'année, la 16^e édition du Festival du Court Métrage de Fréjus, présidé par Daniel Prévost, annonce la couleur avec une sélection des plus hétéroclites. Lancé sous le thème "Le jour où tout a basculé", le "court 2013" s'annonce intense et corsé !

Sélection Hermès Thème "Le jour où tout a basculé"

Trotteur

Réalisation : Francis LECLERC et Arnaud BRISBOIS
Distribution : Kyle GATEHOUSE
Métaphore de l'adversité, une course infernale contre un adversaire sans pitié. Un duel à finir entre un jeune homme et une locomotive.

Si tu veux revoir ta mère

Réalisation : Xavier DOVIN
Distribution : Antoine KHORSAND
Alexandre THIBAUT
De nos jours, dans un petit village du sud de la France, pour obtenir le vélo de ses rêves, un petit garçon prend la vierge Marie en otage.

Her name is crazy

Réalisation : Loïc PAILLARD et Arnaud SADOWSKI
Distribution : Zack ZUBLENA - Leslie COUTTERAND - Karissa BARCEL

"Ce n'est pas la destination qui compte, c'est le voyage !" Vous devez sûrement me prendre pour un fou en me voyant allongé sur cette route. Et vous avez sans doute raison. Le devenir a été la plus belle chose qui me soit arrivée. Je l'ai croisée il y a quelques mois sur une route comme celle-ci. Belle et assez folle pour me redonner l'envie de vivre.

Il Settimo

Réalisation : Luska KHALAPYAN
Distribution : Emine MEYREM - Enrico NOCERA
Joana CARTOCCI - Adrien COMELLI
Fred BIFOLCHETTI
Arrivée à Paris d'une petite ville d'Italie, Maria doit retrouver Emilio pour lui donner un colis envoyé par sa tante mais elle arrive au mauvais restaurant et rencontre Silvio à sa place...

Après toi

2012 Durée 7"
Réalisation : Wilfried MEANCE
Distribution : Laurence AME, Frédéric GORNY
Eric fait la rencontre de Julie au bord du précipice...

Pitch Black Heist

Réalisation : John MACLEAN
Distribution : Liam CUNNINGHAM,
Michaël FASSBENDER, Alex MACQUEEN
Cambrioleurs professionnels, Liam et Michael sont réunis pour une mission apparemment simple : vider de tout son contenu un coffre-fort de bureau. Mais la mission se complique avec le système d'alarme détecteur de la moindre lumière. Les hommes doivent effectuer leur hold-up dans le noir le plus total.

Sélection Aurélia Thème libre

Le robot des étoiles

Réalisation : Jérôme DEBUSSCHERE
Distribution : Frédéric GORNY, Lucie JEANNE
Sébastien BARON
Un inventeur fou construit un robot qu'il va tester sur sa famille. Dommage !

Le banquet de la concubine

Réalisation : Hefang WEI
Chine, an 746, dynastie Tang. À cette époque, le pays connaît sa période la plus prospère. L'empereur Li est un grand amateur de femmes, d'art et de musique. Il possède de nombreuses concubines. Sa préférée s'appelle Yang. Alors qu'un grand banquet se prépare en son honneur, l'empereur, pris dans une partie de Go, l'oublie.

Tout le monde dit je t'aime

Réalisation : Cécile DUCROCQ
Distribution : Romane BARRON, Lola ITEANU
Marion, seize ans, vient de recevoir un mot d'amour de son copain. Elle demande l'avis de sa meilleure amie, Joséphine. Les deux jeunes filles ne sont pas d'accord quant à l'interprétation à donner à je t'aime.

Orange ô désespoir

Réalisation : John BANANA
Que se passe-t-il quand une petite orange déprimée décide de quitter son cageot pour atterrir chez ses voisins, une bande d'ananas joyeux et qui dansent ?

La reine s'évade

Réalisation : Anne BROCHET
Distribution : Agathe BERMAN (Nicole)
Arié ELMALEH (Ruy Blas) - François BERLAND (Don Guitran) - Philippe HERISSON (Don Salluste) - Alain FROMANGER (M. Duvauchel)
Une actrice interprète avec ses partenaires Ruy Blas. Elle aime, elle est éblouie, elle a peur, et pourtant, par intermittence, son esprit s'en va ailleurs : elle arrose son jardin, coupe les ongles de son enfant, s'interroge sur sa vie réelle.

Edwige

Réalisation : Mounia MEDDOUR
Distribution : Claude PERRON (Edwige)
Grégory FITOUSSI (L'homme)
Karina TESTA (La femme)
Edwige vit seule dans une maison en Normandie et travaille comme femme de chambre. Elle ne possède comme seule partenaire que sa solitude lorsqu'elle rencontre un homme dans une chambre du petit hôtel de bord de mer où elle travaille.

Quando sea grande

Réalisation : Jayro BUSTAMANTE
Distribution : Mélanie RECINOS (Cécilia)
Fabiola CUMES (Alicia) - Angelica SOSA (Laura)
Mara BUCH (Marta) - Victoria SAEZ (prof.)
Au Guatemala, Cecilia et Alicia partagent leurs jeux, leurs poupées, leurs confidences. Un jour, Cecilia découvre qu'Alicia est payée pour lui tenir compagnie. Elle va partir à la ville où elle sera mieux payée. Les repères de Cecilia basculent.

**16^e Festival du Court Métrage
du 9 au 12 janvier**
Théâtre le Forum
Réservations conseillées
auprès de l'Office de Tourisme
Tél. 04 94 51 83 83
Programme complet disponible
sur le www.frejus.fr

Au coeur et autour du Festival...

Le jeudi 10 janvier, 20h30 Projection

Du court métrage en compétition "Il Settimo", suivie du film "Metello" de Mauro BOLOGNINI, 1970. Long métrage italien en VOST. Avec : Massimo RANIERI, Ottavia PICCOLO, Tina AUMONT
Musique : Ennio MORRICONE
Dans l'Italie du début du siècle, un jeune ouvrier prend conscience de la réalité sociale de son pays et de la nécessité de combattre pour que naisse un monde plus juste. Evocation romancée des troubles sociaux qui ont secoué Florence en 1920
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE CANNES 1970.
Avec le Club Italieniste de Provence
Cinéma Le Vox - Tarif unique 3€

Le vendredi 11 janvier Compétitions officielles

Sélection Hermès, Le jour où tout a basculé
Séances à 9h, 15h30 et 19h30
Sélection Aurélia, thème libre
Séances à 11h, 14h et 17h30
Théâtre Le Forum - Entrée libre

Rencontre et dédicace des livres de Jeanne Labrunen, en partenariat avec la librairie Charlemagne
Hall du théâtre Le Forum" à 12h, 15h et 21h

Le samedi 12 janvier, 18h Concert

Concert-Audition des élèves de l'école de musique municipale Jacques Melzer sur le thème des "musiques de films"
Villa Aurélienne - Entrée libre

Du 13 janvier au 3 mars "Intemporelle"

Exposition de Nathalie Eno
Photographe de plateau pour le cinéma, portraitiste, photographe d'art, comédienne, Nathalie Eno offre sa vision des plateaux de Cinéma dans les salons de la Villa Aurélienne.
Tous les jours de 14h à 17h, sauf le mardi
* Vernissage samedi 12 janvier
Villa aurélienne, 18h30
Renseignements : Office de tourisme
Tél. 04 94 51 83 83

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FRÉJUS SAINT-RAPHAËL 2000 – 2012

Les douze travaux d'une mission au service du territoire

Pendant ces douze années d'existence qui se terminent pour laisser place à une intercommunalité élargie, la Communauté d'Agglomération limitée à FRÉJUS et à SAINT-RAPHAËL se caractérise par quelques originalités flagrantes :

- **L'unanimité, synonyme d'entente réelle** : toutes les délibérations, sans exception, ont été prises à l'unanimité... il y en a eu **2.630** durant les **111 Conseils d'Agglomération réunissant les 42 élus des deux Villes**.

- **Un fonctionnement spartiate** : 4,5 % seulement de chaque budget a été consacré au personnel logé essentiellement et modestement dans les locaux de l'ancien collège Alphonse Karr situé à la rotule d'articulation routière des deux communes.

- **Un investissement très important** : 233.000.000 € ont été directement injectés dans l'économie locale.

Ces sommes ont été le moteur de la croissance d'équipements structurants connus (le Forum, le Palais des Sports, les parc d'activités) ou moins connus (les stations d'épuration du Reyran et d'Agay, les écrêteurs de crues).

- **Des crédits d'État nouveaux** sur le territoire : 77.541.309 € ont été reçus, sur la période, au titre de la Dotation Globale d'Intercommunalité.

- **Un levier déterminant** sur les équipements importants du territoire via des fonds de concours aux deux communes (passage sous voie ferrée PN 42, Stade Nautique) ou des concessions d'aménagement après maîtrise foncière (le Capitou).

- **Des économies d'échelle** amenant des baisses de prix (délégations de services publics telles que la distribution de l'eau et de l'assainissement) ou la naissance de services nouveaux (transports). Au total, et sur ces douze années, douze séries d'actions peuvent ainsi être dénombrées.



Pôle d'Excellence Jean Louis.

I – ÉCONOMIE :

Mue par la volonté de **dépasser le cadre d'une économie exclusivement saisonnière**, la dynamique territoriale intercommunale a eu également le souci de **maîtriser la nature des activités** présentes sur le territoire, et d'aménager rationnellement ce dernier. Un partenariat actif entre les collectivités et les entreprises, **la recherche de la qualité** dans toutes les réalisations, mais aussi la volonté de **soutenir et développer les TPE et PME locales**, se sont concrétisées dans deux directions :

- **l'amélioration des zones existantes**, avec la réfection des voiries et des réseaux, l'amélioration du stationnement, l'harmonisation des signalétiques de zone et des espaces verts (ZI La Palud, ZI Lou Gabian, Le Parc du Cerceron, Capitou Industrie). Grâce à cette action, Epsilon I est ainsi devenu le premier parc d'activités de la Région à être certifié ISO 14 001, et fait aujourd'hui figure de référence.

- **la création de nouvelles zones d'activités**, avec l'adoption d'une thématique par site et la réalisation de parcs d'activités de qualité à des prix abordables, pour

des entreprises locales soigneusement sélectionnées. Qu'il s'agisse de lotissements ou de ZAC, les opérations ont été du début à la fin maîtrisées par la CAFSR, dans le cadre des montages originaux que sont les concessions d'aménagement.

Sur les 100 hectares disponibles en 2000, environ 60 ont ainsi été successivement aménagés, et les recettes engrangées au terme de chaque opération systématiquement réinvesties dans une nouvelle opération.

En l'espace de douze ans, ont ainsi été successivement réalisés ou engagés : le lotissement de la Nouvelle Intendance (consacré à des enseignes renommées et de services), les Technoparc Epsilon II (entreprises à forte valeur ajoutée dédiées aux activités de haute technologie tertiaire, et non polluantes) et Epsilon III (à dominante médicale), le lotissement du Pôle d'Excellence Jean Louis (modèle de référence en termes de qualité, ensuite décliné dans les opérations suivantes programmées sur le site du Capitou), la ZAC Pôle BTP du Capitou (dévolue aux entreprises du BTP et à des activités connexes), la ZAC du Pôle Production du Capitou (consacrée à la petite industrie et aux activités de production), le Lotissement du Pôle Mixte (Pôle commercial et tertiaire).



Palais des Sports Jean-François Krakowski.

2 – HABITAT :

Le programme local de l'habitat (**PLH**) est un document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle d'un territoire. Sur le territoire de la CAFSR, deux PLH se sont succédés, et ses objectifs ont, pour leur réalisation, bénéficié de deux outils précieux que sont la **délégation des aides de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH)** - pour l'habitat privé) et la **délégation des aides à la pierre** (pour les programmes de logements locatifs sociaux et les programmes de logements pour actifs en accession à la propriété).

3 – POLITIQUE DE LA VILLE :

L'action en faveur de certains quartiers n'a pas été oubliée, avec la **réhabilitation complète des Logis de l'Aspé**, et le **plan de Sauvegarde de la Gabelle**, dont les travaux vont se terminer. C'est, également, un **soutien actif et constant** aux acteurs intervenant dans les quartiers dits « prioritaires » dans le cadre du contrat de ville (2000 – 2006), puis du contrat urbain de cohésion sociale (depuis 2007), par le subventionnement partenarial des centres sociaux et d'associations mobilisées sur les thématiques de la citoyenneté, de la santé, de l'emploi, de la sécurité et de l'éducation.



Ecole Jean Giono réalisée dans le cadre du Plan de Sauvegarde de La Gabelle



Logement social

4 – TRANSPORTS :



Transports collectifs

Compétence de la CAFSR, la gestion des transports publics a donné lieu au lancement d'une **Étude de Déplacement Urbain. Agglobus**, le nouveau réseau créé en 2006, regroupe 12 lignes sur l'ensemble du territoire de la CAFSR. Mise en place de points de correspondance et de nouveaux horaires, réfection des marquages au sol, réaménagement des circuits scolaires, création de navettes électriques reliant les deux centres-villes, harmonisation des tarifs voyageurs et scolaires, les actions menées dans le cadre de cette délégation de service public n'ont pas manqué.

Le **SMITAE** (Syndicat Mixte Intercommunal de Transport Argens Estérel), regroupant la CAFSR et les Communes de Roquebrune et Puget sur Argens, a par ailleurs été créé par arrêté préfectoral du 24 décembre 2009 ; précurseur puisque regroupant 4 des 5 Communes aujourd'hui associées, son objectif est de permettre de meilleures dessertes entre ces pôles, et d'assurer le transport collectif urbain à l'intérieur de chaque commune et dans le périmètre formé par l'agglomération Fréjus Saint-Raphaël. Le SMITAE organise également le transport scolaire.



Station d'épuration des eaux usées d'Agay et du Reyran.

5 – HYGIÈNE, SANTÉ ET MISSIONS CONNEXES :

Le **Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé** (SIHS) intervient dans des domaines extrêmement variés. Il anime, ainsi, les **séances de vaccinations publiques** décidées au niveau national, et délivre également les **certificats de vaccination** requis pour les inscriptions scolaires. Sur demande, il procède à des **enquêtes** relatifs à l'état des logements qui peuvent représenter des risques pour la santé, et traite par ailleurs les plaintes fondées sur des **nuisances animales** (pigeons, animaux domestiques...). Le SIHS exerce également un **contrôle vigilant en matière d'hygiène** dans les commerces alimentaires, et peut être sollicité sur la réglementation applicable en la matière dans les établissements tant privés que publics. La CAFSR assure aussi le service public de l'assainissement non collectif (**SPANC**). La CAFSR contrôle enfin la **qualité des eaux destinées à la consommation humaine, des eaux de captage** (sur demande des particuliers) et, tâche ô combien importante dans des communes littorales, la **qualité des eaux de baignade**.

6 – EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT :

La compétence « eau potable » recouvre la production d'eau potable, déléguée au SEVE (Syndicat de l'Eau du Var Est), sa distribution, confiée par délégation de service public à la CMESE (Compagnie Méditerranéenne d'Exploitation des Services d'Eau – VEOLIA), et la création d'**équipements nouveaux**, directement par la CAFSR. S'agissant de ces équipements, les réalisations ont porté sur la construction de réservoirs d'eau potable, des travaux d'extension des réseaux et sur l'alimentation en eau du quartier du Trayas. La compétence "assainissement des eaux usées", quant à elle, est exercée d'une part dans le cadre d'un service public délégué pour la gestion des réseaux et équipements existants, et d'autre part directement par la CAFSR (en application du Schéma d'assainissement, élaboré puis adopté) pour la **réalisation d'ouvrages** (extension et modernisation des stations d'épuration du Reyran et d'Agay) et les **travaux d'extension des réseaux**.

7 – GESTION DES DÉCHETS : ÉLIMINATION ET VALORISATION

Collecte des déchets ménagers, mise en place et encouragement de la **collecte sélective**, participation active à l'opération « **La Tournée des DEEglués** » (qui vise à promouvoir auprès des particuliers la collecte des déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), **balayage et nettoyage** de la voirie... telles sont les actions de la CAFSR dans ce domaine. **Les équipements existants ont aussi été améliorés** : modernisation de la déchetterie de Saint-Raphaël, par exemple, avec installation d'un broyeur de végétaux performant.



Broyeur de végétaux



Théâtre le Forum.

8 - GRANDS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS :

L'acquisition du site du **Château Gallieni** et l'aménagement de la **Maison du Combattant** sont les premières actions patrimoniales de la CAFSR.

C'est également dans un cadre intercommunal que deux projets structurels majeurs ont pu être réalisés : le **Palais des Sports** de l'Agglomération (auquel a été ajouté un Salon d'Honneur) et le **Théâtre Le Forum**.

La CAFSR a aussi contribué financièrement, par le biais d'un fond de concours, à la réalisation du **Stade Nautique** de Saint-Raphaël.

Le **stade de rugby Eugène Rossi**, mis à disposition par la Ville de Saint-Raphaël, a par ailleurs bénéficié, de la part de la CAFSR, d'une remise à niveau (réalisation de tribunes, vestiaires, club house, vestiaires complémentaires) et d'une réfection complète de l'aire de jeu. La CAFSR a également réalisé la **pelouse synthétique de rugby** de la Base Nature de Fréjus.

9 – ENVIRONNEMENT :

La CAFSR, active pour le traitement des **chenilles processionnaires**, s'est aussi dotée d'un service opérationnel pour l'élimination des moustiques, dans le cadre de campagnes de traitement, mais aussi par des actions d'information et de prévention auprès des administrés.

Le développement durable et la protection de l'environnement ont donné lieu à des actions majeures en cours sur le territoire, que sont l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) et les actions spécifiques de préservation de la bio-diversité, par exemple à l'occasion de certaines opérations de construction HQE.

10 – LUTTE CONTRE LES INONDATIONS :

12 millions d'euros ont été consacrés à la mise aux normes d'ouvrages de lutte contre les inondations (écrêteur des Cous, écrêteur de Saint-Esprit – hérités du SIVOM Fréjus Saint-Raphaël et suivis par le Comité National des grand barrages), à l'entretien des cours d'eau, à la création d'un dispositif de mesures d'ensemble, complété par un dispositif d'alerte météo.

Ces fonds ont également été utilisés pour l'amélioration d'ouvrages existants puis, suite à l'élaboration d'un **Schéma Directeur de Lutte contre les Inondations**, compilation d'études régulièrement mise à jour, à la création de nouveaux ouvrages, et notamment le **bassin d'orage du Castellans** (sa digue de sécurité, d'une hauteur de 3,2 mètres, délimite une retenue d'une capacité de stockage maximum de 31.500 m³), la **retenue collinaire du Peyron** (d'une hauteur de 5 mètres, il dispose d'une retenue de capacité de stockage maximale de 48.000 m³), et le **calibrage d'une section du Valescure**.

11 – VOIRIE :

Les travaux **d'entrée de ville à Fréjus**, réalisés concomitamment à l'aménagement de la Nouvelle Intendance, et la **suppression du passage à niveau n° 42**, financés sur fonds de concours amplement abondé par la CAFSR, ont considérablement changé la physionomie urbaine ; tout comme la **voie de liaison Nord/Sud de La Gabelle**, nouvel axe de circulation.

12 – PETITS PROJETS... MAIS GRANDE UTILITÉ :

Une **structure d'accueil pour la petite enfance**, réalisée en partenariat avec le Centre Hospitalier Intercommunal, offre une capacité de 30 places pour une amplitude horaire étendue (de 6h00 du matin à 21h00 le soir).

En conformité avec le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage, une **aire de grand passage** a été aménagée à Fréjus, quartier La Palissade, dont la gestion est assurée par la CAFSR.

La CAFSR a acquis des locaux qu'elle a mis gratuitement à disposition, pour une durée de 20 ans, du **Centre Médico Psycho Pédagogique Les Magnolias**, qui en a assuré la réhabilitation pour ses activités auprès des familles, rayonnant sur le territoire intercommunal, et même au-delà.

La Maison de la Lauve, centre d'hébergement pour publics très désocialisés, pendant la période hivernale et ponctuellement pour pallier des situations d'urgence, a été aménagée dans un petit ensemble locatif acquis par la CAFSR. Elle offre une capacité de 15 places, dont la gestion a été confiée à l'Association Les Amis de Paola, sous contrôle des CCAS des deux villes.

Enfin, outre ses locaux discrets, héritage de l'ancien collège Alphonse Karr, la CAFSR dispose d'une petite base logistique pour le **service démoustication**, située rue Maurin des Maures.

FRÉJUS • Cœur Historique



© Hermès Philippe GALLEG0 - Photo : Michel JOHNER

16^e

FESTIVAL DU

COURT-MÉTRAGE

DU 9 AU 12
JANVIER 2013

COMPÉTITIONS OFFICIELLES
vendredi 11 janvier

THÉÂTRE
LE FORUM

Entrée libre
Réservation conseillée

RENSEIGNEMENTS
OFFICE DE TOURISME
04 94 51 83 83
www.frejus.fr

